



LE PROJET DE CLASSIFICATION NE DOIT PAS ETRE SIGNÉ !

LE SEUL MOYEN : LE RAPPORT DE FORCE

1^{ère} journée de Mobilisation le 27 octobre, jour de la RPN Classification

Les RPN classification vont très rapidement s'achever sur la recherche d'un signataire. L'UCANSS a, pour cela, organisé des réunions en bilatérale. Seule la CGT n'a pas encore été conviée...

Alors que la quasi-totalité des revendications des salariés a été balayé d'un revers de main par l'employeur, ce dernier mettra le projet de protocole à la signature des Fédérations CGT, FO et CFDT, au plus tard, début novembre.

Au vu de la dernière réunion du 6 octobre 2020, sans réelle surprise nous sentons bien que la CFDT est prête à signer. Responsable des conséquences dramatiques de la classification 2004 pour le personnel de notre institution (qu'elle avait signé), la CFDT va **ENCORE** signer une classification qui s'annonce catastrophique :

- Maintien du plafonnement de l'ancienneté
- Déclassement de 80 % des salariés et tassement des niveaux
- Aucun réel déroulement de carrière en perspective
- Individualisation salariale, par l'octroi de primes
- Reclassement des salariés sans point de repositionnement ni augmentations de salaire

Pour rappel, vous pouvez consulter les vidéos sur le [YouTube](#) et le [Facebook](#) du collectif Sécurité Sociale.

Seul le rapport de force obligera l'employeur à répondre aux demandes d'augmentation, de l'enveloppe classification et de la valeur du point pour que cesse l'austérité de la RMPP dès 2021. Ce sont les seuls moyens pour répondre aux attentes des salariés de la Sécu.

Le projet employeur n'a d'autre objectif que d'individualiser la rémunération à grands coups de primes ou de critères subjectifs pour l'obtention de mesures individuelles.

Nous salariés, devons nous mettre en ordre de bataille contre ce projet de classification qui va accentuer la perte de nos droits et sera dévastateur pour nos emplois, nos conditions de travail et nos salaires.

Les revendications légitimes des salariés de la Sécurité Sociale, portées par la CGT depuis le début des négociations, doivent être prises en compte !

Si une **mobilisation massive**, dès aujourd'hui, n'est pas enclenchée... le projet de classification sera validé !

RAPPEL : c'est la mobilisation du 25 juin 2019 (37,5% de gréviste) qui a permis de maintenir les points d'expérience.

C'est pourquoi, dans la Sécurité Sociale, **Le 27 octobre**, doit-être **une journée de mobilisation massive avec appel à la grève partout où c'est possible**, pour revendiquer le retrait du projet employeur, une enveloppe supplémentaire pour mettre en place une classification du 21^è siècle qui réponde **INTEGRALEMENT** aux revendications des salariés et l'augmentation de la valeur du point !



[Facebook](#)



[YouTube](#)

**Ensemble, tous mobilisés,
Nous pouvons
nous faire**

ENTENDRE